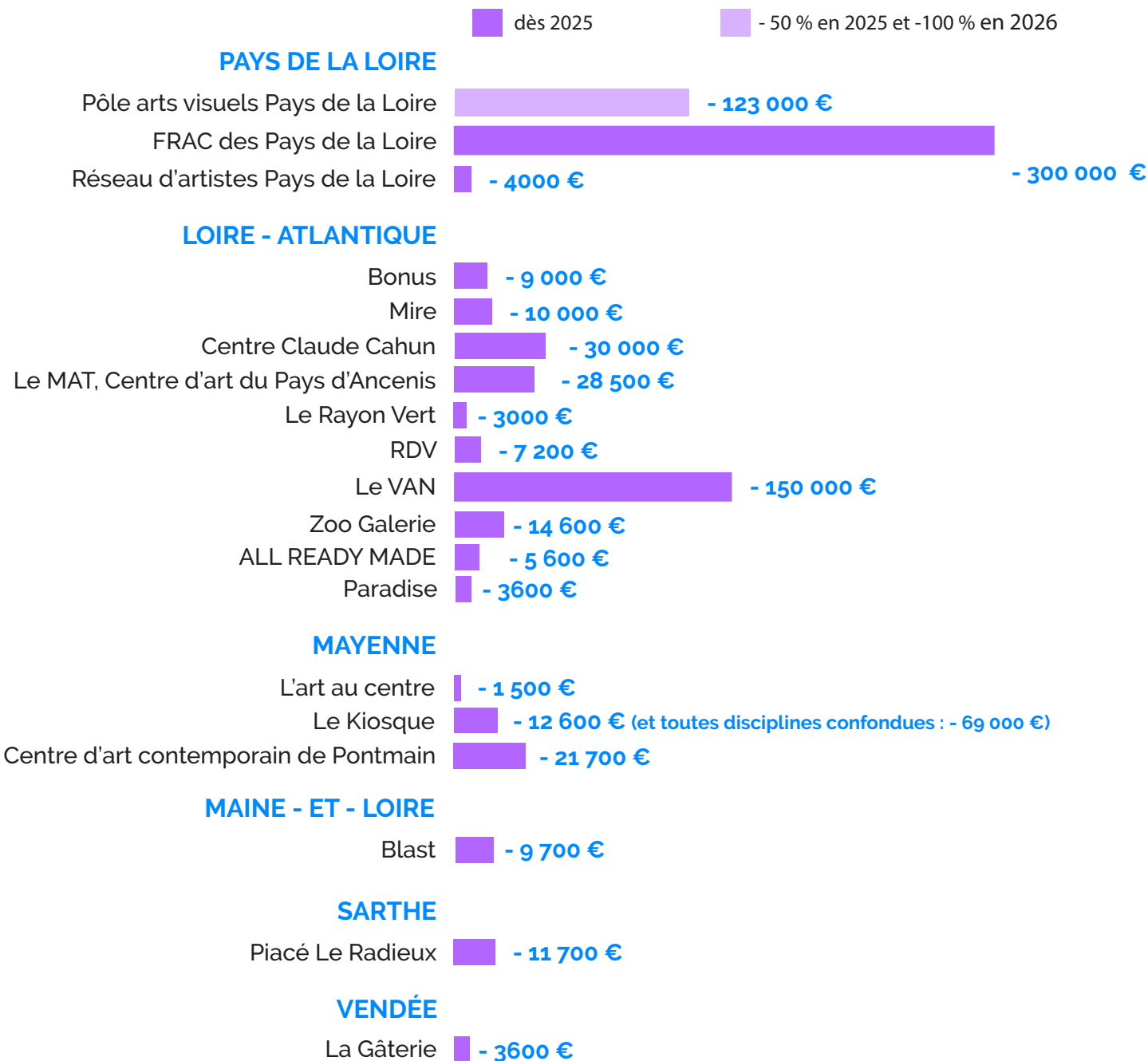


LES COUPES BUDGÉTAIRES DANS LA FILIÈRE DES ARTS VISUELS SUITE AUX ANNONCES DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

18 décembre 2024 - Liste non exhaustive des coupes budgétaires officialisées dont le Pôle arts visuels a eu connaissance. N'hésitez pas à partager vos infos en nous contactant par mail à : contact@poleartsvisuels-pdl.fr afin que nous puissions mettre à jour régulièrement le recensement.



À noter que les dispositifs de soutien aux résidences comme Médicis sont supprimés dès 2025. Il est à craindre que les autres aides dédiées aux arts visuels le soient également. Ces chiffres ne reflètent que la situation des structures, mais toucheront par effet domino les artistes-auteur-ices, indépendant-es et autres prestataires, reliés de manière interdépendante à ces structures. Le vote du budget est prévu les 19 et 20 décembre prochain.

